

# AILE FRANCOPHONE DE TENNIS DE TABLE

WWW.AFTT.BE



AFTT

## Appel à candidatures de l'AFTT pour les Commissions Nationales

Afin de procéder à la nomination de ses membres au sein des Commissions Nationales, l'AFTT fait appel aux candidatures.

- Comité Sportif National – 3 membres dont un sera Vice-président
- Commission d'Arbitrage – 2 membres dont un sera Vice-Président
- Commission TOP – 3 membres dont le Directeur Technique, et un sera Président
- Commission des Evènements – 3 membres dont un sera Président

La désignation se fera par vote lors du Conseil Régional du 7 juin 2026.

Les nouveaux mandats débuteront le 1 juillet 2026 et s'achèveront le 30 juin 2030.

Les candidatures motivées, accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées exclusivement, sous peine d'irrecevabilité, **par courriel pour le 2 juin 2026** au Secrétaire général de l'asbl Aile Francophone de Tennis de Table :

*Monsieur Yves Douin – yves.douin@live.be*

Il est important de savoir que des réunions peuvent se tenir en journée et qu'une disponibilité des candidats à ce moment est indispensable.

### Conditions d'éligibilité

- Compétence, disponibilité, éthique
- Être âgé au moins de 18 ans
- Être affilié depuis au moins 3 ans (sans interruption) à l'ASBL Aile Francophone de la Fédération Royale Belge de Tennis de Table ;

**A.S.B.L. Aile Francophone de la Fédération  
Royale Belge de Tennis de Table**

N° d'entreprise : BE0419.163.031

**SIEGE : Allée des Artisans, 5 - 5590 Ciney**

**IBAN : BE33 3670 4556 0246 BIC : BBRUBEBB**

MOI AUSSI  
JE JOUE AU PING  
P'AFFT



**Fédération reconnue par la  
Communauté Française de Belgique**  
Membre E.T.T.U. - F.I.T.T. - C.O.I.B.

**TEL. : 0032 (0) 81 32 21 17**

**E-MAIL : info@aftt.be**

- Ne pas avoir encouru de blâme, de suspension ou d'exclusion (sauf réhabilitation), sauf décision contraire prise par le comité ayant infligé la sanction.

### ***Pour la Commission Nationale Top***

La Commission Nationale Top se compose d'un président, affilié à l'Aile Francophone, d'un vice-président affilié à la VTTL, des directeurs techniques des Ailes respectives et de deux autres membres, en respectant la parité entre les Ailes.

Outre les questions d'ordre technique et les questions relatives aux jeunes qui peuvent lui être soumises, la Commission Nationale Top a dans ses attributions :

- De préparer, chaque année, en collaboration avec la Commission Sportive Nationale le calendrier sportif national ;
- La sélection des équipes nationales seniors et jeunes de la Fédération et la gestion de leur programme ;
- La gestion des classements individuels nationaux des joueurs et joueuses de série « A » (et assimilés) et de série « B0 »

### ***Pour la Commission Nationale des Evènements***

La Commission Nationale des Evènements se compose d'un président, affilié à l'Aile Francophone, d'un vice-président affilié à la VTTL et de quatre autres membres, en respectant la parité entre les Ailes.

La Commission Nationale des Evènements a dans ses attributions :

- La gestion du ranking des jeunes ;
- L'organisation générale et le bon déroulement :
  - Des différentes phases du Critérium National des jeunes ;
  - Du Top 12 Jeunes ;
  - De tous les championnats individuels nationaux, simples et doubles et catégories d'âge.

### ***Pour la Commission Sportive Nationale***

La Commission Sportive Nationale se compose d'un président, affilié à la VTTL, d'un vice-président affilié à l'Aile Francophone, et de quatre autres membres en respectant la parité entre les Ailes.

Outre les questions d'ordre sportif, qui lui sont soumises, la Commission Sportive Nationale a dans ses attributions :

**A.S.B.L. Aile Francophone de la Fédération  
Royale Belge de Tennis de Table**

N° d'entreprise : BE0419.163.031

**SIÈGE : Allée des Artisans, 5 - 5590 Ciney**

**IBAN : BE33 3670 4556 0246 BIC : BBRUBEBB**



**Fédération reconnue par la  
Communauté Française de Belgique**

Membre E.T.T.U. - F.I.T.T. - C.O.I.B.

**TEL. : 0032 (0) 81 32 21 17**

**E-MAIL : info@aftt.be**

- De préparer, chaque année, en collaboration avec les Commission Nationale Top et des Evènements, le calendrier sportif national;
- D'assurer le déroulement de la compétition interclubs nationale et de la Coupe de Belgique ;
- Au plan de la compétition interclubs nationale, de veiller à l'application des règlements sportifs et en cas d'infraction à ces règlements sportifs, d'appliquer les sanctions prévues ;
- De contrôler et d'homologuer les locaux des équipes évoluant dans les divisions nationales.

### ***Pour la Commission d'Arbitrage Nationale***

La Commission d'Arbitrage Nationale se compose d'un président, affilié à la VTTL, d'un vice-président affilié à l'Aile Francophone, et de deux autres membres en respectant la parité entre les Ailes.

Outre les questions propres à l'arbitrage, qui lui sont soumises, la Commission d'Arbitrage Nationale a dans ses attributions la désignation des arbitres pour toutes les compétitions nationales, par équipes ou individuelles.

**A.S.B.L. Aile Francophone de la Fédération  
Royale Belge de Tennis de Table**

N° d'entreprise : BE0419.163.031

**SIEGE : Allée des Artisans, 5 - 5590 Ciney**

**IBAN : BE33 3670 4556 0246 BIC : BBRUBEBB**



**Fédération reconnue par la  
Communauté Française de Belgique**

Membre E.T.T.U. - F.I.T.T. - C.O.I.B.

**TEL. : 0032 (0) 81 32 21 17**

**E-MAIL : info@aftt.be**